

1952

## Les grévistes de Dupuis Frères (1952)

### *Une grève de femmes*

*Par Lucie Piché*

*In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 298-300.*

Montréal, 1<sup>er</sup> mai 1952. Pour la première fois de son histoire, le personnel syndiqué de la maison Dupuis Frères - ce grand magasin de l'est de Montréal - déclenche un arrêt de travail. Ce conflit se déroule dans un secteur d'emploi caractérisé par de bas salaires et par de longues heures de travail. Le salaire moyen des grévistes n'est en effet que de 30\$ par semaine (plusieurs ne gagnent que 18\$ ou 20\$), alors que le salaire industriel moyen s'élève, dans la région montréalaise, à 48\$<sup>1</sup>.

Bien que syndiqué depuis 1919, le personnel de Dupuis n'a jamais bénéficié d'une convention collective négociée et les conditions de travail sont régies, comme ailleurs dans le secteur du commerce, par décret.

Pendant longtemps, le Syndicat des employés de magasins-section Dupuis a même été considéré par plusieurs comme un « syndicat de boutique » et cette réputation a d'ailleurs entraîné son exclusion du Conseil central de Montréal en 1949, en raison de sa collusion avec la direction patronale. Le renouvellement de la direction syndicale, en 1951, met un terme à cette exclusion. L'exécutif tente alors de mettre en pratique le nouveau mot d'ordre de la Fédération du commerce : la fin des décrets et la négociation de conventions collectives particulières à chaque entreprise<sup>2</sup>.

L'amélioration des conditions de travail et l'obtention d'une convention collective sont donc au centre des négociations qui achoppent rapidement. La grève, d'une durée de treize semaines, connaît un écho retentissant dans les journaux montréalais. Le nombre de grévistes (un millier), l'utilisation de briseurs de grève et le recours à la force policière pour briser des lignes de piquetage formées, à l'image du personnel de Dupuis, par une majorité de femmes, constituent autant d'éléments pouvant alimenter les colonnes des quotidiens. De plus, il s'agit de la première grève d'importance que mène la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (l'actuelle CSN) contre un patron francophone et catholique. La ténacité des grévistes sera fructueuse. La convention collective qui sera finalement signée accorde notamment la semaine de 40 heures, des augmentations de salaire substantielles et la formule Rand, la cotisation syndicale obligatoire prélevée à la source<sup>3</sup>. Soulignons également que cette première entente négociée entraîne un déblocage au niveau de la syndicalisation du personnel du commerce de Montréal et de Québec<sup>4</sup>.

Le rôle catalyseur que cette grève a joué en ce qui a trait à l'engagement syndical des femmes à l'emploi de la maison Dupuis est un aspect moins connu de cette importante lutte syndicale. La détermination des grévistes au cours du conflit a certes déjà été soulignée. Pierre Vadeboncœur, par exemple, écrit « que la résistance particulièrement opiniâtre des femmes et des jeunes filles, dans cette grève, fut un objet d'étonnement pour l'employeur comme pour le syndicat<sup>5</sup> ». On a cependant moins mis en évidence le fait qu'après le conflit la direction syndicale ne sera jamais plus la même. Les femmes seront, en effet, plus présentes. Madeleine Brosseau et Georgette Lachaîne, par exemple, toutes deux élues lors du renouvellement de la direction syndicale, en 1951, seront membres du comité de négociation lors de la grève et feront partie des équipes de négociation, tout en siégeant aux divers postes électifs de leur syndicat. Ces militantes assumeront en outre plusieurs responsabilités, que ce soit au Conseil central de Montréal, à la Fédération du commerce ou à l'exécutif de la centrale. Elles seront, de plus, membres du Comité féminin de la CTCC-CSN : Madeleine Brosseau de 1952 à 1956 et Georgette Lachaîne de 1960 à 1965<sup>6</sup>. D'autres femmes se joindront également à la direction syndicale qui, au lendemain de la grève, connaîtra une forte féminisation. Thérèse Desforges, Yvonne Sanche, Mme A. Milmore, Émilienne Legault, Rose Lacroix, Yvette Léonard, Blanche Délisle et Henriette Laforest siègent toutes à l'exécutif entre 1952 et 1954. D'autres encore s'ajouteront au fil des ans. En 1959, par exemple, le comité d'éducation du syndicat est entièrement composé de femmes; il assure la formation syndicale des travailleuses en plus d'offrir des cours de perfectionnement.

La grève de 1952 aura vraiment servi de catalyseur pour ces travailleuses. Une des actrices de ce conflit affirmera d'ailleurs que « les femmes avaient lâché leur peur. Elles nous avaient vu faire [...]. Ça fait une solidarité entre le monde. À toutes les autres négociations, les gens avaient hâte<sup>7</sup>. »

1. Collectif, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec : 150 ans de luttes*, Montréal. CSN-CEQ, 1984, 2e édition, p. 139.
2. J. Lortie, *Histoire de la Fédération du commerce (CSH), 1938-1985*, Montréal, Centre de documentation de la CSN, 1985.
3. J. Lortie, *op. cit.* et J. Rouillard, *Histoire de la CSN, 1921-1981*, Montréal, Boréal/CSN, 1981.
4. J. Lortie, *op. cit.*
5. P. Vadeboncœur. *Dupuis Frères, 1952. En grève! L'histoire de la CSN et des luttes menées par ses militants de 1937 à 1963*, Montréal, Le Jour, 1963, p. 124.
6. L. Piché, « Entre l'accès à l'égalité et la préservation des modèles : ambivalence du discours et des revendications du Comité féminin de la CTCC-CSN, 1952-1966 », *Labour/ Le Travail*, no. 29 [printemps 1992]; N. Fahmy-Eid et L. Piché, *Si le travail m'était conté... autrement. Les travailleuses de la CTCC-CSN : quelques fragments d'histoire, 1921-1976*, Montréal, CSN, 1987.
7. N. Fahmy-Eid et L. Piché, *op. cit.*